

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 5 mars 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim.

CE-20250305-744

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Aline Dib, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire au 20e Iftar du dialogue d'Atlas Media le 7 mars 2025 à Montréal, au montant de 280,35 \$.

(CT:1838854)
(SD-2025-876)

CE-20250305-745

ÉCHANGE - AVEC SOULTE - ÉDIFICE LÉO-LACOMBE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'échange d'une partie du lot 1 404 875 (lot projeté 6 629 319) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 13,4 mètres carrés, d'une valeur de 14 740 \$, propriété de Ville de Laval, contre une partie du lot 4 199 892 (lot projeté 6 629 321) dudit cadastre, d'une superficie approximative de 20,7 mètres carrés, d'une valeur de 19 355 \$, propriété de Édifice Léo-Lacombe inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 12 février 2024 sous le numéro 7461 de ses minutes, ledit échange étant avec soulte de 4 615 \$ en faveur du propriétaire, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'échange, nécessaire à la réfection de l'avenue Léo-Lacombe;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1837126)
(SD-2025-669)

CE-20250305-746

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 19 355 \$, prise à même les sommes disponibles au paiement comptant des immobilisations, pour défrayer l'acquisition d'une partie du lot 4 199 892 (lot projeté 6 629 321) du cadastre du Québec, nécessaire à la réfection de l'avenue Léo-Lacombe;

d'approuver une dépense jusqu'à concurrence de 100 \$, prise à même les sommes disponibles au paiement comptant des immobilisations, pour défrayer les droits de mutation applicables à la suite de la vente d'une partie du lot 1 404 875 (lot projeté 6 629 319) dudit cadastre;

d'approuver une dépense de 1 655 \$, prise à même les sommes disponibles au paiement comptant des immobilisations, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1837126)
(SD-2025-669)

CE-20250305-747

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOTS 1 404 875 ET 4 199 892 - PL-2024-279

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 404 875 et 4 199 892 du cadastre du Québec par les lots 6 629 318, 6 629 319, 6 329 320 et 6 329 321 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 2 décembre 2024 sous le numéro 7574 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-279;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1837126)
(SD-2025-669)



CE-20250305-748

RECOMMANDATION AU CONSEIL - FERMETURE DE RUE ET EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.4 199 892

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de fermer une partie de l'avenue Léo-Lacombe, soit une partie du lot 4 199 892 (lot projeté 6 629 321) du cadastre du Québec et d'exclure cette partie de lot du domaine public.

(CT:1837126)
(SD-2025-669)

CE-20250305-749

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de Mme Johanne Berger à titre de membre indépendante provenant du milieu socioéconomique local au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2025-918)

Les discussions sur les points 22.2 à 22.16 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250305-750

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION AMENDÉE - APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20250114-49, le conseil approuvait la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval, Adamo Alfieri et Rachelle Delli-Quadri concernant l'acquisition du lot 1 173 021 du cadastre du Québec, à des fins de revente;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée au numéro du lot;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20250114-49 afin de remplacer le lot «1 173 021» par le lot «1 783 021» du cadastre du Québec.

(SD-2025-746)

CE-20250305-751

**RÉSOLUTION AMENDÉE - CRÉDITS BUDGÉTAIRES -
BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250108-57, le comité exécutif approuvait, notamment, une dépense au montant de 254 900 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12727-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 173 021 du cadastre du Québec, à des fins de revente;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée au numéro du lot;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20250108-57 afin de remplacer le lot «1 173 021» par le lot «1 783 021» du cadastre du Québec.

(SD-2025-746)

CE-20250305-752

**RÉSOLUTION AMENDÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-
12727-F - ACQUISITION - LOT 1 173 021**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20250108-58, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12727-F, un montant de 291 200 \$, exempt de taxes, sur un terme de 20 ans, le tout conditionnellement à l'approbation de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée au titre de la résolution quant au numéro du lot;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20250108-58 afin de remplacer au titre de la résolution le lot «1 173 021» par le lot «1 783 021» du cadastre du Québec.



(SD-2025-746)

CE-20250305-753

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13201

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13201 modifiant certains règlements de la Ville de Laval en lien avec la tarification.

(SD-2025-1001)

CE-20250305-754

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13201

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13201 modifiant certains règlements de la Ville de Laval en lien avec la tarification.

(SD-2025-1001)

CE-20250305-755

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13201

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13201 modifiant certains règlements de la Ville de Laval en lien avec la tarification.

(SD-2025-1001)

CE-20250305-756

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 19 février 2025 à 9 h.



(SD-2025-791)

CE-20250305-757

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 19 février 2025 à 9 h 17.

(SD-2025-791)

CE-20250305-758

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en architecture de sécurité des TI sénior pour le contrat à exécution sur demande concernant les services professionnels en cybersécurité pour divers projets du Service de l'innovation et des technologies, au montant de 146 286,14 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1834067)
(SD-2025-294)

CE-20250305-759

MANDAT - SOLUTIONS SWISSNOVA GLOBAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mandater Solutions SwissNova Global inc. pour le déploiement de 6 ateliers de synergie d'équipe Nova, dans le cadre du programme de développement des leaders, gestionnaire d'impact, au montant de 26 679,95 \$.

(CT:1839435)
(SD-2025-934)

CE-20250305-760

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - FINANCES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des employés du Service des finances à participer à diverses formations «Clé municipalité» offertes par la Corporation



des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) en virtuel et en présentiel, à divers lieux déterminés par la COMAQ durant l'année 2025, et ce, au montant de 11 968,90 \$.

(CT:1834955)
(SD-2025-413)

CE-20250305-761

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - FINANCES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la participation d'employés du Service des finances et de partenaires de services municipaux à la formation «Règlement d'emprunt» offerte par la COMAQ, au montant de 12 244,84 \$.

(CT:1836838)
(SD-2025-626)

CE-20250305-762

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU TRÉSORIER - ANNÉE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport annuel d'activités du trésorier portant sur l'autorisation et le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants, le financement des campagnes à la direction des partis politiques et le contrôle des dépenses électorales pour l'exercice 2024.

(SD-2025-677)

CE-20250305-763

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - PAIEMENT - COTISATION 2025 - TARIFICATION - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le paiement pour la cotisation annuelle 2025 et la tarification au Carrefour du capital humain à l'Union des municipalités du Québec, au montant total de 345 600,72 \$.

(CT:1838635)
(SD-2025-838)



CE-20250305-764

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES DU
PERSONNEL DU CABINET DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
DÉSIGNÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes portant sur les dépenses du personnel du cabinet du maire et des conseillers désignés, pour la période terminée le 31 décembre 2024.

(SD-2025-941)

CE-20250305-765

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 20 janvier et du 26 février 2025 concernant des déboursés de 26 249 189,78 \$.

(SD-2025-1028)

CE-20250305-766

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2576

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2576, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'acier et les services connexes, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Acier Tag inc.
747 337,50 \$.

(CT:1822215)
(SD-2024-5593)

CE-20250305-767

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2687

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2687, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de transport de valeurs par messagerie sécuritaire, pour une période de 5 ans, le tout selon les



termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Arca Solutions Logistiques inc.
189 661,04 \$.

(CT:1828097)
(SD-2024-6413)

CE-20250305-768

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2602

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2602 à Bergeron Bouthillier inc. au montant total de 339 049,78 \$, concernant les services professionnels en architecture dans le cadre du projet des travaux de construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des baigneurs, pour une période de 27 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 194 307,75 \$;

la section B «services durant la construction», au montant de 75 757,03 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 68 985 \$.

(CT:1834105)
(SD-2025-309)

CE-20250305-769

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2602

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 177 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2602 par le conseil municipal.

(CT:1834105)
(SD-2025-309)

CE-20250305-770

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2603



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2603 à GBI Experts-Conseils inc. au montant total de 294 290,01 \$, concernant les services professionnels en génie électrique, en mécanique et des télécommunications pour les travaux de construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des Baigneurs, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 163 264,50 \$;

la section B «services durant la construction», au montant de 62 040,51 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 68 985 \$.

(CT:1834108)
(SD-2025-310)

CE-20250305-771

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2603

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 149 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2603 par le conseil municipal.

(CT:1834108)
(SD-2025-310)

CE-20250305-772

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2604

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2604 à EMS Structure inc. au montant total de 160 562,59 \$, concernant les services professionnels en génie civil et structure pour les travaux de construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des baigneurs, pour une période de 27 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 67 835,25 \$;



la section B «services durant la construction», au montant de 23 742,34 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 68 985 \$.

(CT:1834109)
(SD-2025-311)

CE-20250305-773

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2604

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 62 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1834109)
(SD-2025-311)

CE-20250305-774

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2618

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2618, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la fourniture d'accessoires complexes, d'épandeurs, de bennes de pavage et de citernes pour camions lourds en mode système de boîtes interchangeable (SBI), pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Service d'Équipements G.D. inc.
lot 1
2 786 634,13 \$;

Certiflo inc.
lot 2
2 335 441,19 \$.

(CT:1835244)
(SD-2025-443)

CE-20250305-775

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13085-F - CONTRAT DOS-2618

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13085-F, un montant de 4 677 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2618 par le conseil municipal.

(CT:1835244)
(SD-2025-443)

CE-20250305-776

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2792

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2792, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025, pour la reconstruction de conduites d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavages et d'éclairage sur les rues Forget, des Sables, Valiquette et le boulevard Dagenais Est, groupe 1, pour une période de 185 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Constructions CJRB inc.
4 858 458,28 \$.

(CT:1835283)
(SD-2025-447)

CE-20250305-777

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT,
SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX -
CONTRAT DOS-2792

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Constructions CJRB inc. pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025, pour la reconstruction de conduites d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavages et d'éclairage sur les rues Forget, des Sables, Valiquette et le boulevard Dagenais Est, groupe 1, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Artelia Canada inc. à effectuer la surveillance durant les travaux, au montant de 379 130,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2;

d'autoriser IGF Axiom inc. à effectuer le soutien technique en éclairage durant les travaux, au montant de 7 292,29 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 5;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire, au montant de 273 440,90 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2792 par le conseil municipal.

(CT:1835283)
(SD-2025-447)

CE-20250305-778

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2792

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 49 503,10 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2792 par le conseil municipal.

(CT:1835283)
(SD-2025-447)

CE-20250305-779

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13180-F - CONTRAT DOS-2792

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13180-F, un montant de 5 648 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2792 par le conseil municipal.

(CT:1835283)
(SD-2025-447)

CE-20250305-780

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2768

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services sur appel pour des travaux électriques sur les bâtiments et les systèmes électriques routiers;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-465)

CE-20250305-781

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2740**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2740 à Bergeron Bouthillier inc. au montant total de 402 084,82 \$, pour les services professionnels en architecture pour les travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 252 922,01 \$;

la section B «services durant la construction», au montant de 103 172,82 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 45 990 \$.

(CT:1835705)
(SD-2025-488)

CE-20250305-782

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2740

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 220 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, le solde de la dépense au montant de 10 822 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention Plan Climat du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, mesure 2, et ce, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2740 par le conseil municipal.



(CT:1835705)
(SD-2025-488)

CE-20250305-783

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2741

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2741 à Bouthillette Parizeau inc. au montant total de 244 321,88 \$, pour les services professionnels en génie électrique, mécanique et télécommunications pour les travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 141 994,13 \$;

la section B «services durant la construction», au montant de 50 589 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 51 738,75 \$.

(CT:1835718)
(SD-2025-491)

CE-20250305-784

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2741

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 104 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, le solde de la dépense au montant de 24 998 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention Plan Climat du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), mesure 2, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2741 par le conseil municipal.

(CT:1835718)
(SD-2025-491)

CE-20250305-785

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2742



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2742 à GBI Experts-Conseils inc. au montant total de 174 417,08 \$, pour les services professionnels en génie civil et structure dans le cadre du projet des travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la section A «services durant la conception, incluant les services durant l'appel d'offres», au montant de 95 429,25 \$;

la section B «services durant la construction», au montant de 44 495,33 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

la section C «enveloppe budgétaire prédéfinie», au montant de 34 492,50 \$.

(CT:1835729)
(SD-2025-496)

CE-20250305-786

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2742

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 85 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, le solde de la dépense au montant de 2 029 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention Plan Climat du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et de Parcs (MELCCFP), mesure 2, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2742 par le conseil municipal.

(CT:1835729)
(SD-2025-496)

Les discussions sur le point 36.12 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250305-787

APPEL D'OFFRES ANNULÉ - CONTRAT DOS-2689

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'annuler l'appel d'offres pour le contrat DOS-2689 concernant les services professionnels pour la réalisation d'études de stratégies de gestion du stationnement au centre-ville de Laval.



(SD-2025-664)

CE-20250305-788

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-1340

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la cession du contrat DOS-1340 par Ettic Société Notariale S.E.N.C.R.L. à Ettic Société Notariale inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

(SD-2025-741)

CE-20250305-789

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2910

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pellicules réfléchissantes pour panneau et enseignes de signalisation;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-840)

CE-20250305-790

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-1648

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier le contrat DOS-1648, adjudgé à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés par la résolution CM-20231003-934, pour des services d'entretien ménager des espaces administratifs des usines et des complexes Guimond et Pauline-Vanier:

Entretien ménager Confiance inc.

lot 1

663 088,56 \$;

de payer les services rendus jusqu'au 31 mars 2025, soit la dernière journée de services rendus par Entretien ménager Confiance inc.;



de s'approprier la garantie d'exécution au montant de 17 873,02 \$ remise sous forme de traite bancaire;

de déclarer Entretien ménager Confiance inc. inadmissible aux contrats de la Ville pour une période de 2 ans.

(SD-2025-864)

CE-20250305-791

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS - JANVIER 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de janvier 2025, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 19 février 2025, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-875)

Les discussions sur le point 36.18 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250305-792

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2930

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de différents mélanges de terre;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-927)

CE-20250305-793

APPROBATION - ENTENTE - VILLE DE SAINT-EUSTACHE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente accordant une licence d'utilisation de droits



d'auteur et convention d'utilisation d'équipement à intervenir entre la Ville de Laval et la Ville de Saint-Eustache (Service de police de la Ville de Saint-Eustache) concernant le programme de prévention Préven-Quête «Relations amoureuses 2.0»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins de présentes.

(SD-2025-613)

CE-20250305-794

APPROBATION - ENTENTE - MAISON D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT LA CHAMBRÉE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente accordant une licence d'utilisation de droits d'auteur et convention d'utilisation d'équipement à intervenir entre la Ville de Laval et la Maison d'accueil et d'hébergement La Chambrée concernant le programme de prévention Préven-Quête «Relations amoureuses 2.0»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins de présentes.

(SD-2025-616)

CE-20250305-795

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR/CENTROPOLIS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Fonds de placement immobilier Cominar/Centropolis au montant maximal de 50 000 \$ pour le soutien aux centres commerciaux du centre-ville, par le biais du Fonds de soutien aux centres commerciaux au centre-ville;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1831747)

(SD-2025-2)

Au point 41.2 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un



conflit d'intérêts et se retire des discussions.

CE-20250305-796

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - 9316-5363 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et 9316-5363 Québec inc. (Espace Montmorency) au montant maximal de 50 000 \$ pour le soutien aux centres commerciaux du centre-ville, par le biais du Fonds de soutien aux centres commerciaux au centre-ville;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1833806)
(SD-2025-261)

CE-20250305-797

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LE CARREFOUR LAVAL REC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Le Carrefour Laval Rec inc. au montant maximal de 50 000 \$ pour le soutien aux centres commerciaux du centre-ville, par le biais du Fonds de soutien aux centres commerciaux au centre-ville;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

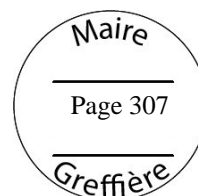
(CT:1833811)
(SD-2025-262)

CE-20250305-798

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - COLLECTIF AUTOUR D'UNE TASSE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Collectif autour d'une tasse concernant le versement d'une aide financière au montant de 10 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds Entrepreneuriat Collectif le 10 février 2025;



d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1836449)
(SD-2025-578)

CE-20250305-799

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - ALIMENTS
MOREHOUSE CANADA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Aliments Morehouse Canada, dont la demande a été approuvée par le comité du programme Accélérateurs d'opportunités - Transition durable et d'autoriser le versement de la subvention au montant de 25 000 \$;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le directeur adjoint ou le chef de division, services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1836965)
(SD-2025-636)

CE-20250305-800

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE
RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.9

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.9 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'assurer sa compatibilité avec le plan régional des milieux humides et hydriques et autres considérations environnementales;

de fixer la date de l'assemblée de consultation au jeudi 3 avril 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-1948)

CE-20250305-801

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.9



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro S.A.D.R.-1.9 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval.

(SD-2024-1948)

CE-20250305-802

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉATION DE LA
COMMISSION - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.9**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter une résolution créant la commission devant tenir l'assemblée publique dans le cadre de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, conformément à l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), de demander au maire de désigner les membres de la commission et de proposer les membres suivants pour la composition de cette commission:

Mme Christine Poirier, conseillère municipale, district 04 - Duvernay-Pont Viau;
M. Yannick Langlois, conseiller municipal, district 18 - L'Orée-des-bois;
Mme Flavia Alexandra Novac, conseillère municipale, district 21 - Saint-Rose.

(SD-2024-1948)

CE-20250305-803

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
DOCUMENT ACCOMPAGNANT - PROJET DE RÈGLEMENT
S.A.D.R.-1.9**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le document accompagnant le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.9 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'assurer sa compatibilité avec le plan régional des milieux humides et hydriques et autres considérations environnementales, indiquant la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme, conformément à l'article 53.11.4, al. 1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

(SD-2024-1948)



CE-20250305-804

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AVIS SUR LA
CONFORMITÉ - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.9

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de demander au ministre son avis sur la conformité aux orientations gouvernementales du projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.9 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'assurer sa compatibilité avec le plan régional des milieux humides et hydriques et autres considérations environnementales.

(SD-2024-1948)

CE-20250305-805

APPROBATION - CONVENTION DE SUBVENTION -
MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE
L'HABITATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de subvention à intervenir entre le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Laval, dans le cadre de la mesure 1.4 volet 2 du plan de mise en oeuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, au montant maximal de 389 500 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-6210)

CE-20250305-806

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE
RÈGLEMENT CDU-1-11

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-11 modifiant le Règlement CDU-1 afin de se conformer au Plan régional des milieux humides et hydriques et de prendre en compte certaines autres considérations environnementales;

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au jeudi 3 avril 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence.



(SD-2024-6687)

CE-20250305-807

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-11

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-11 modifiant le Règlement CDU-1 afin de se conformer au Plan régional des milieux humides et hydriques et de prendre en compte certaines autres considérations environnementales.

(SD-2024-6687)

CE-20250305-808

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 612 042 - PL-2023-182

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 21 600 \$.

(SD-2025-322)

CE-20250305-809

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION -
- SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ET OFFICE
MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver le renouvellement de la convention d'exploitation à intervenir entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Laval et la Ville de Laval concernant les ensembles immobiliers Laval 005 Coop Place St-Martin, Place Saint-Martin et Laval 007, Les Immeubles Val-Martin, dans le cadre de l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale jusqu'au 31 décembre 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(SD-2025-512)

CE-20250305-810

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire en matière d'habitation;

de fixer la date de l'assemblée de consultation au jeudi 3 avril 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2025-595)

CE-20250305-811

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire en matière d'habitation.

(SD-2025-595)

CE-20250305-812

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉATION DE LA COMMISSION - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter une résolution créant la commission devant tenir l'assemblée publique dans le cadre de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, conformément à l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ. c. A-19.1), de demander au maire de désigner les membres de la commission et de proposer les membres suivants pour la composition de cette commission:



Mme Christine Poirier, conseillère municipale, district 4 - Duvernay-Pont Viau;
M. Yannick Langlois, conseiller municipal, district 18 - L'Orée-des-bois;
Mme Flavia Alexandra Novac, conseillère municipale, district 21 - Sainte-Rose.

(SD-2025-595)

CE-20250305-813

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
DOCUMENT ACCOMPAGNANT - PROJET DE RÈGLEMENT
S.A.D.R.-1.10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le document accompagnant le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire en matière d'habitation indiquant la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme, conformément à l'article 53.11.4, al. 1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

(SD-2025-595)

CE-20250305-814

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AVIS SUR LA
CONFORMITÉ - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de demander au ministre son avis sur la conformité aux orientations gouvernementales du projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire en matière d'habitation.

(SD-2025-595)

CE-20250305-815

DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI - RÈGLEMENT
S.A.D.R.-1.10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter une résolution pour demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'accorder à la Ville de



Laval un délai supplémentaire de 6 mois pour adopter un règlement modifiant son Schéma d'aménagement et de développement révisé afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire «Planifier des milieux de vie assurant l'accès à des logements de qualité, accessibles et abordables pour l'ensemble des ménages»;

d'autoriser le Service de l'urbanisme à déposer la demande d'extension de délai auprès du MAMH, incluant le document explicatif pour la demande de prolongation de délai joint au sommaire décisionnel.

(SD-2025-595)

CE-20250305-816

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 6 621 276 - PN-2024-0205

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 632 658 \$.

(SD-2025-801)

CE-20250305-817

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 219 603 - PN-2024-0221

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 61 900 \$.

(SD-2025-803)

CE-20250305-818

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-14

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-14 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'intégrer la version 2015 du Code de construction du Québec et d'apporter des modifications au titre 4 portant sur les normes de construction;



de fixer la date de l'assemblée de consultation au jeudi 3 avril 2025 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2025-887)

CE-20250305-819

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-14

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-14 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'intégrer la version 2015 du Code de construction du Québec et d'apporter des modifications au titre 4 portant sur les normes de construction.

(SD-2025-887)

Au point 43.10 de l'ordre du jour, le conseiller Nicholas Borne déclare un conflit d'intérêts et se retire des discussions.

CE-20250305-820

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION EN PRINCIPÉ - OCTROI - EMPHYTÉOSE - CORPORATION D'HABITATION DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver en principe l'octroi d'une emphytéose de 70 ans à Corporation d'habitation de Laval (CHL) pour lui permettre de réaliser son projet de logement social sur une partie du lot 1 267 830 (lot projeté 6 569 554) ainsi que sur une partie du lot 2 784 017 (lot projeté 6 614 341) du cadastre du Québec, dans le cadre de l'appel à projets DOS-2808 concernant la mise à disposition d'un immeuble municipal pour la réalisation de logements sociaux ou abordables, conditionnellement à la confirmation du financement et au respect des modalités de l'appel à projets.

(SD-2025-901)

CE-20250305-821

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2024 - COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport annuel du comité consultatif agricole pour l'année 2024, et ce, conformément à l'article 22 du Règlement M.R.C.L.-5 constituant un Comité consultatif agricole dans la M.R.C. de Laval.

(SD-2025-938)

CE-20250305-822

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT CDU-1-10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro CDU-1-10 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier le territoire d'application du PIIA «Ensembles bâtis d'intérêt» et d'y assujettir les secteurs entourant le boulevard Mattawa et l'avenue du Crochet.

(SD-2025-942)

CE-20250305-823

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE
CONSULTATION - RÈGLEMENT CDU-1-10

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro CDU-1-10 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier le territoire d'application du PIIA «Ensembles bâtis d'intérêt» et d'y assujettir les secteurs entourant le boulevard Mattawa et l'avenue du Crochet.

(SD-2025-942)

CE-20250305-824

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
LAURENT BERTHIAUME-GUIMONT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-13 de Laurent Berthiaume-Guimont, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 1 633 374 du cadastre du Québec, 3, place Auriol, une marge avant maximale de 6 mètres au lieu d'un maximum de 4,54 mètres ainsi qu'un plan de façade comprenant une porte de garage plus avancé que l'alignement du plan de façade le plus large de la façade principale avant, et ce,



conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-32.

(SD-2025-951)

CE-20250305-825

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - PIERRE GIORNO ET JUDITH AUBIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-101 de Pierre Giorgio et Judith Aubin, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment existant d'un logement sur le lot 1 099 263 du cadastre du Québec, 2740, rue du Roitelet, une marge latérale droite minimale de 1,22 mètre, alors qu'un minimum de 1,5 mètre est prescrit ainsi qu'une marge avant maximale de 12,21 mètres, alors qu'un maximum de 10 mètres est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-34.

(SD-2025-955)

CE-20250305-826

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9384-2615 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-9 de 9384-2615 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation de 3 logements sur les lots 6 277 411 et 6 277 419 du cadastre du Québec, 1496, 1498 et 1500, rue du Grand-Pic:

4 matériaux de revêtements différents sur la façade avant, au lieu d'un maximum de 3 revêtements différents;

un matériau de revêtement extérieur dominant représentant un minimum de 26 % de la superficie de la façade avant principale au lieu d'un minimum de 60 %;

une proportion de revêtement métallique (type D) sur la façade avant principale de 34,3 %, au lieu d'un maximum de 25 %;

un niveau du rez-de-chaussée à un maximum de 2 mètres par rapport au niveau moyen de la couronne de rue, au lieu d'un maximum de 1,5 mètre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-38.



(SD-2025-969)

CE-20250305-827

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9384-2615 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-8 de 9384-2615 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation de 3 logements sur les lots 6 277 412 et 6 277 419 du cadastre du Québec, 1490, 1492 et 1494, rue du Grand-Pic:

4 matériaux de revêtements différents sur la façade avant, au lieu d'un maximum de 3 revêtements différents;

un matériau de revêtement extérieur dominant représentant un minimum de 26 % de la superficie de la façade avant principale, au lieu d'un minimum de 60 %;

une proportion de revêtement métallique (type D) sur la façade avant principale de 34,3 %, au lieu d'un maximum de 25 %;

un niveau du rez-de-chaussée à un maximum de 2 mètres par rapport au niveau moyen de la couronne de rue, au lieu d'un maximum de 1,5 mètre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-37.

(SD-2025-972)

CE-20250305-828

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - CURÉ-LABELLE AND SAINT-ELZÉAR WEST BLVD HOLDINGS ULC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-7 de Curé-Labelle And Saint-Elzéar West Blvd Holdings ULC, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 6 653 202 du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle et rue Louis-B.-Mayer, l'installation de 6 bornes de recharge de niveau 3 et de 8 bornes de recharge de niveau 2 pour véhicules électriques, alors qu'un minimum de 29 bornes de recharges de niveau 2 ou supérieur est exigé, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-36.

(SD-2025-974)



CE-20250305-829

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - MEHDI ES-SOUNNI ET ALEJANDRA MARTINEZ PETRO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-5 de Mehdi Es-Sounni et Alejandra Martinez Petro, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur le lot 1 068 619 (lot projeté 6 654 598) du cadastre du Québec, 51, boulevard Lévesque Est, une marge latérale minimale gauche de 0,7 mètre, alors qu'une marge latérale minimale de 1,5 mètre est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-35.

(SD-2025-975)

CE-20250305-830

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LISE LABELLE ET ANDRÉ PELLETIER

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-12 de Lise Labelle et André Pelletier, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour l'habitation existante sur le lot 1 379 659 du cadastre du Québec, 725, avenue J.-J.-Joubert, une marge latérale minimale gauche de 0,3 mètre, alors qu'un minimum de 1,5 mètre est prescrit, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-39.

(SD-2025-978)

CE-20250305-831

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-17 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 6 623 164 du cadastre du Québec, 1675, rue Jacques-Tétrault:

l'aménagement d'une entrée charretière d'une largeur maximale de 13,6 mètres, alors qu'un maximum de 6 mètres est prescrit;

l'aménagement d'une allée d'accès d'une largeur maximale de 15,5



mètres, alors qu'un maximum de 8 mètres est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-40.

(SD-2025-980)

CE-20250305-832

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT CDU-1-5**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur.

(SD-2025-1002)

CE-20250305-833

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
LAURENT BERTHIAUME-GUIMONT ET IZABELLA
PROENCA PENNA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-1333 de Laurent Berthiaume-Guimont et Izabella Proenca Penna, propriétaires, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 633 374 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-46.

(SD-2025-1006)

CE-20250305-834

**DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - GIORNO
PIERRE ET JUDITH AUBIN**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0159 de Giorgio Pierre et Judith Aubin, propriétaires, à l'effet d'autoriser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 099 263 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-47.

(SD-2025-1007)



CE-20250305-835

**ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉOLUTION
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 786 675**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un second projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'autoriser un projet d'habitations contiguës d'un logement en projet intégré sur le lot 1 786 675 du cadastre du Québec, situé au 5855, boulevard des Mille-Îles, et de façon précise, d'y permettre:

les projets intégrés;

l'application des dispositions applicables au type de milieux T4.3 au lieu des dispositions applicables au type de milieux CI.2;

à l'intérieur d'un projet intégré, une distance minimale de 3 mètres entre 2 habitations d'une hauteur de moins de 11 mètres au lieu de 4 mètres;

à l'intérieur d'un projet intégré, de ne pas appliquer la marge avant secondaire minimale entre, d'une part, une façade qui ne comprend aucune porte d'accès et, d'autre part, une allée d'accès ou de stationnement, une case de stationnement ou une allée piétonnière longeant une allée d'accès ou de stationnement;

une saillie maximale d'un balcon ou d'une loggia faisant corps avec le bâtiment principal en cour arrière de 6 mètres au lieu de 2,5 mètres;

conditionnellement à ce que le nombre d'étages du bâtiment principal n'excède pas 2 étages et que sa hauteur n'excède pas 10 mètres.

(SD-2025-1013)

CE-20250305-836

**DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - PROJET DE
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 786 675**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de prendre acte du rapport de consultation portant sur le projet de résolution numéro CE-20250115-97 autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'autoriser un projet d'habitations contiguës d'un logement en projet intégré sur le lot 1 786 675 du cadastre du Québec, situé au 5855, boulevard des Mille-Îles.

(SD-2025-1013)

CE-20250305-837

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30015

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 24 958,77 \$ à Tetra Tech QI inc., pour la préparation d'une étude de plan directeur d'égouts, de conformité, de gestion et de réduction des débordements pour les secteurs Renaud et Industriel;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 2.

(CT:1834641)
(SD-2025-379)

CE-20250305-838

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT OS-SP-30015

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 22 791 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'honoraires supplémentaires pour la préparation d'une étude de plan directeur d'égouts, de conformité, de gestion et de réduction des débordements pour les secteurs Renaud et Industriel, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1834641)
(SD-2025-379)

CE-20250305-839

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1750

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser Avizo Experts-Conseils inc. à procéder à la réalisation de campagnes de mesures de débits dans des conduites d'égout sanitaire et des niveaux de la nappe phréatique dans le secteur Laurendeau, au montant de 95 211,83 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1750, lot 1.

(CT:1836809)
(SD-2025-624)

CE-20250305-840

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 1, au montant de 250 254,59 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2789 par le conseil municipal.

(CT:1837225)
(SD-2025-679)

CE-20250305-841

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13123-F - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13123-F, un montant de 228 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-2125 par le conseil municipal.

(CT:1837225)
(SD-2025-679)

CE-20250305-842

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2125



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Cima+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux d'infrastructures souterraines 2025-2026, pour la réhabilitation par chemisage des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, au montant de 303 382,92 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 3.

(CT:1837999)
(SD-2025-747)

CE-20250305-843

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13083-F - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13083-F, un montant de 277 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-2125 par le conseil municipal.

(CT:1837999)
(SD-2025-747)

CE-20250305-844

APPROBATION - AVENANT AU CONTRAT DE CONTRIBUTION - INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant au contrat de contribution à la Chaire de recherche municipale sur la gestion durable de l'eau à intervenir entre la Ville de Laval et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(SD-2025-777)

CE-20250305-845

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-547



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat de services professionnels à Aecom Consultants inc. pour la réalisation d'une étude de circulation pour la desserte du futur site du Carré Laval, au montant de 226 325,99 \$.

(CT:1838550)
(SD-2025-825)

CE-20250305-846

**DÉPENSES - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE
L'ÉNERGIE - CONTRAT DOS-547**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 206 666 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel pour la réalisation d'une étude de circulation pour la desserte du futur site du Carré Laval, et ce, pris à même les sommes disponibles au programme triennal d'immobilisations et dont les dépenses sont admissibles à la convention d'aide financière du ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie (MEIE), conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-547 par le conseil municipal.

(CT:1838550)
(SD-2025-825)

CE-20250305-847

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDES D'AIDE
FINANCIÈRE - MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE
L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS DU CANADA**

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Guide du demandeur et comprend les exigences du programme qui lui sont applicables;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser les services de la gestion de l'eau, de l'urbanisme et de l'ingénierie à présenter des demandes d'aide financière auprès du ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, dans le cadre du programme Financement des Infrastructures liées au Logement (FCIL) visant à accélérer la construction et la rénovation d'infrastructures essentielles au logement, notamment pour les services d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales et de gestion des déchets solides.



(SD-2025-960)

Les discussions sur le point 54.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250305-848

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 48 660,87 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Groupe ABS inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat OS-SP-30229 qui lui a été confié par la résolution CM-20211207-1141, dans le cadre du projet des travaux du Carré Laval - Le parc de l'innovation.

(CT:1837903)
(SD-2025-740)

Les discussions sur le point 54.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250305-849

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Cardin Julien inc. au montant de 130 525,37 \$, concernant les services professionnels d'architectes pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux d'aménagement des espaces de l'équipe Transport au 2785, avenue Francis-Hughes, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 101 063 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 12 934,70 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 16 527,67 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du



dossier l'aura avisée par écrit.

(CT:1838251)
(SD-2025-788)

CE-20250305-850

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 92 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1838251)
(SD-2025-788)

CE-20250305-851

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT INV-3656

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 31 388,18 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Pageau Morel et associés inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat INV-3656 qui lui a été confié par la résolution CE-20210728-2599, dans le cadre du projet de réaménagement divers au garage du secteur 3, situé au 1550, boulevard Chomedey.

(CT:1838491)
(SD-2025-819)

CE-20250305-852

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT INV-3656

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 28 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1838491)
(SD-2025-819)

CE-20250305-853

AUTORISATION - ATTESTATION DE CONFORMITÉ - LOTS 1
061 943 ET 1 263 547

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à émettre une attestation de conformité aux règlements municipaux exigée par la Direction de l'émission et de la gestion des droits d'occupation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), dans le cadre d'un renouvellement de bail en lien avec les lots 1 061 943 et 1 263 547 du cadastre du Québec, pour le maintien d'un pont jeté reliant l'île Locas à la Ville de Laval;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à délivrer un certificat d'attestation de conformité à cet effet et à remplir et signer le formulaire nommé «Annexe G : Attestation de conformité à la réglementation municipale».

(SD-2025-869)

CE-20250305-854

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13195

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13195 modifiant le Règlement L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux.

(SD-2025-964)

CE-20250305-855

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13195

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13195 modifiant le Règlement L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux.

(SD-2025-964)

CE-20250305-856

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13195

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13195



modifiant le Règlement L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux.

(SD-2025-964)

CE-20250305-857

APPROBATION - ACCORD DE SUBVENTION - FÉDÉRATION
CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'accord de subvention à intervenir entre la Ville de Laval et la Fédération canadienne des Municipalités (FCM) concernant l'étude de faisabilité pour la mise à niveau de la filière solide de la station de récupération des ressources de l'eau La Pinière, et ce, dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV), volet plans, études, pilotes, secteur Énergie, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), au montant maximal de 122 130 \$;

d'autoriser le directeur du Service de la gestion de l'eau à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis en lien avec cette entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit accord.

(SD-2025-808)

CE-20250305-858

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Groupe ABS inc. au montant de 66 410,71 \$, dans le cadre du contrat OS-SP-30229, lot 3, pour la réalisation d'une caractérisation environnementale complémentaire des sols au Carré Laval, pour les travaux de décontamination, de réaménagement, de revalorisation et de mise à niveau des terrains bordant le boulevard du Souvenir, secteur 2, et l'autoroute des Laurentides (A-15), secteur 3.

(CT:1838786)
(SD-2025-868)



CE-20250305-859

DÉPENSES - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE
L'ÉNERGIE - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 60 642 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires à Groupe ABS inc., dans le cadre du contrat OS-SP-30229, lot 3, pour des services professionnels de laboratoire pour la réalisation d'une caractérisation environnementale complémentaire des sols au Carré Laval, pour les travaux de décontamination, de réaménagement, de revalorisation et de mise à niveau des terrains bordant le boulevard du Souvenir, secteur 2, et l'autoroute des Laurentides (A-15), secteur 3, et ce, pris à même le budget prévu à la convention d'aide financière du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1838786)
(SD-2025-868)

À 9 h 38, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim